



Comité de défense

Le triage de SOTTEVILLE
au cœur du développement du FRET ferroviaire

www.cersncfnormandie.fr



Le 22 juin 2015

À

Mesdames et Messieurs les élus régionaux participant

Au 11^{ème} Congrès de l'ARF

Aux bons soins de Mesdames et Messieurs les Présidents de Régions

Mesdames, Messieurs,

Ces 25 et 26 juin 2015, vous allez participer au 11^{ème} Congrès des Régions de France. Parmi les thèmes que vous aborderez figurent ceux de l'organisation des transports et de la transition énergétique, lesquels ne sauraient être examinés l'un sans l'autre.

À nous, Associations¹ qui défendons le Service Public Ferroviaire, ces deux thèmes sont particulièrement chers et nous tenons à vous faire part d'un certain nombre de nos préoccupations à leur sujet. Nous illustrerons notre propos d'exemples locaux ... qui peuvent hélas se répéter à l'infini sur le territoire français !

En effet, le Service public ferroviaire français fait l'objet depuis plusieurs années de nombreuses et sérieuses attaques, attaques émanant d'une part des autorités européennes prônant toujours plus de libéralisme, mais aussi plus paradoxalement de la part de l'État français lui-même qui semble vouloir chaque fois anticiper les décisions européennes (les fameux « paquets ferroviaires »).

C'est ainsi que les initiatives malheureuses d'ouverture à la concurrence ont conduit, dans le domaine du transport de marchandises à une chute considérable de la part modale de ce mode de transport avec pour résultat un report massif sur les routes, générant ainsi un trafic routier de plus en plus dense, dangereux (ainsi, par exemple, avions nous prévenu le 22 octobre 2012 M. Le Vern alors Président de Haute Normandie – et que vous entendrez comme « messenger » de la SNCF ! - de ces dangers et... le 29 octobre 2012 le Pont Mathilde de Rouen fut détruit par l'incendie d'un camion !), et polluant, portant ainsi atteinte au bien-vivre des citoyens.

À l'heure où la France s'apprête à organiser la « COP 21 », il y a là une incohérence manifeste. Est-il normal, par exemple, que le port de Rouen (ville qui vous accueille), premier port céréalier d'Europe, soit alimenté à plus de 80% par des camions, alors même qu'existent des infrastructures ferroviaires

¹ Le Comité de Défense du Triage de Sotteville défend une infrastructure matérielle et humaine rétrogradée (comme 10 autres en France) par la SNCF au rang de « plateforme ». Il adhère à *Convergence Nationale Rail* qui regroupe en France plus de 75 collectifs défendant lignes, gares, triages, arrêts ...

Tél : 06 14 71 57 93 – Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

sous exploitées ? alors même que les ambitions de la SNCF (Plan « Ambition fret Normandie ») se traduisent par la casse de l'appareil de production du fret ferroviaire (fermetures des triages du Havre, de Mézidon... de Sotteville) et par la réduction quasi à néant du personnel qualifié pour le fret, rendant ainsi quasi impossible toute reprise d'activité !

De la même façon, l'État s'apprête à substituer largement au transport de voyageurs par trains, un transport « libéralisé » par autocars, lui aussi beaucoup plus polluant et dangereux, et ceci notamment en faisant fi de son offre de « Trains d'Équilibre du Territoire ». Après l'avoir sciemment laissé se détériorer, il veut s'en défaire en reportant ses responsabilités sur les Régions que vous représentez et sur le routier.

C'est ainsi que plusieurs TET circulant sur les lignes desservant la région qui vous accueille sont menacées de réductions drastiques dans leurs fréquences, leurs arrêts, quand ce n'est pas de disparition complète (« Paris-Évreux-Serquigny » ou « Caen-Tours » par exemple...).

Nous constatons une fois de plus un déni du bon sens environnemental et une destruction programmée du Bien public national que représente le réseau ferré français.

Nous pensons que si chaque Région (actuelle ou future) peut être amenée à envisager les meilleures solutions pour assurer un traitement équitable pour tous ses citoyens dans l'accès au transport ferroviaire, elle ne peut le faire que dotée des moyens financiers suffisants pour y parvenir... mais les orientations gouvernementales en la matière nous laissent sceptiques !

Surtout, nous estimons que l'aménagement du territoire national, et son corollaire, l'équitable développement de toutes les Régions, est du ressort de l'État, qui doit veiller par le maintien d'un réseau ferroviaire national de transport de voyageurs ou de transport de marchandises, à donner à tous les citoyens, à toutes les entreprises du pays les mêmes chances de réussite économique et sociale.

C'est pourquoi, tenants d'un Service Public Ferroviaire de qualité, unifié sous la responsabilité des élus de la Nation, nous souhaitons que vos débats vous permettent de faire connaître au gouvernement que le développement de vos régions respectives ne sauraient se faire que dans le cadre d'un pays unifié où des transports respectueux de l'environnement mettent tous les citoyens dans une situation d'égalité et de liberté quant à l'accès au transport ferroviaire (ce que, par exemple, les décisions de la SNCF concernant les fermetures de gares, de guichets et autres points de commercialisation remettent fortement en cause).

Nous vous souhaitons de fructueux débats auxquels nous sommes prêts à apporter notre contribution. Avec nos sentiments respectueux.

*Pour le Comité de Défense du Triage de Sotteville
Et Convergence Nationale Rail
Leur Président,*



Pierre Ménard